

## SERVICE DE L'ADMINISTRATION GENERALE

Administration communale  
Rue de l'Hôtel de Ville 11 / CP 623  
1470 Estavayer-le-Lac  
Tél. 026 664 80 00  
[commune@estavayer.ch](mailto:commune@estavayer.ch) / [www.estavayer.ch](http://www.estavayer.ch)

### DEMANDE DE LOCATION PONCTUELLE DE LA SALLE POLYVALENTE DE RUEYRES-LES-PRES

A remettre au moins 1 mois avant la  
manifestation

#### REQUERANT

Société ou organisateur .....

Nom du responsable ..... Adresse .....

No postal et localité ..... Natel : .....

**NATURE DE LA MANIFESTATION :** .....

MANIFESTATION PUBLIQUE

MANIFESTATION PRIVEE

DATE	ACTIVITE	HEURE DEBUT	HEURE FIN
.....	Préparation/montage	..... h	..... h
.....	Manifestation	..... h	..... h
.....	Rangement/démontage	..... h	..... h
.....	Répétition générale (événement)	..... h	..... h

Nbre de personnes .....

#### LOCAUX DESIRES

- Grande salle  Petite salle (galerie)
- Vestiaires (sous-sol)

#### COMPLEMENTS D'UTILISATION : installations, matériel

- vaisselle et/ou cuisine
- sono-micro (un micro, un lecteur CD)
- Forfait pour les vins/bières pris en-dehors de la salle

#### PRIX DES PLACES (voir art. 2.3 des tarifs)

Adultes CHF ..... / Enfants CHF ..... / AVS CHF ..... Collecte  Tombola

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- La réservation ne peut pas être effectuée par une personne habitant la Commune d'Estavayer en faveur d'un tiers n'habitant pas la Commune d'Estavayer.
- Le locataire s'engage à se conformer au règlement communal concernant l'utilisation de cette salle.
- Pour certaines manifestations, une demande de patente K est nécessaire. Elle est composée de différents formulaires qui doivent être transmis à la Police communale d'Estavayer pour préavis. Celle-ci fera ensuite suivre ces documents à la Préfecture de la Broye pour décision.  
Les événements nécessitant une patente K sont :
  - les manifestations publiques, dès qu'il y a une dérogation à l'horaire (la durée dépasse 23h), ventes de boissons, mets cuisinés, ET/OU présence d'un orchestre.Les manifestations privées (par ex. anniversaire, mariage) ne nécessitent pas de patente spéciale.  
Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Police communale d'Estavayer au 026 664 80 40. Le guide pratique « organisation de manifestations » est à disposition sur le site internet communal.
- **En signant ce document, l'organisateur s'engage à être en possession d'un plan de protection à jour selon les directives émises par les autorités compétentes concernant le covid-19 et s'engage à le faire respecter.**

Date :

Signature de l'organisateur

.....

.....

**Annexe** - Règlement et tarif

---